Envoyé en préfecture le 05/03/2026
Reçu en préfecture le 05/03/2026
Publié le
ID : 022-212201016-20260302-DEL_2026_13-DE

DEPARTEMENT

DES COTES D'ARMOR

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté-Egalité-Fraternité

ARRONDISSEMENT

DE LANNION

COMMUNE DE LANGOAT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : 14
Date de la convocation : 24 février 2026
Date d'affichage : 24 février 2026

Séance ordinaire du 02 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux mars à dix-huit heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LANGOAT, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DELISLE Hervé, Maire.

Présents : MM. DELISLE H., BOULANGER J.F., GLORION M., NICOLAS M., IGIGABEL S., VOLLAND A., JEZEQUEL B., BONNIEC L., KERBOEUF S., BELLEC D., BELLEC C.
Absents : RIVOALLAN S., GAREL A., TOURETTE J

Mme BELLEC Carine est nommée **Secrétaire de Séance**

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal de la nécessité d'amortir les dépenses inscrites au compte 204 - Subventions d'équipements.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'amortir en une seule fois, les dépenses inscrites aux comptes :

- **2041412** : Participation aux travaux du parking du cabinet médical de La Roche Jaudy.
- **20415331** : Fonds de concours parc roulant du SDIS.

Les crédits nécessaires à ces opérations seront inscrits au budget primitif de l'année suivant l'année de réalisation des dépenses.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme,

Le Maire

H. DELISLE

La secrétaire de séance

C. BELLEC

MAIRIE DE LANGOAT (Côtes d'Armor)